

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

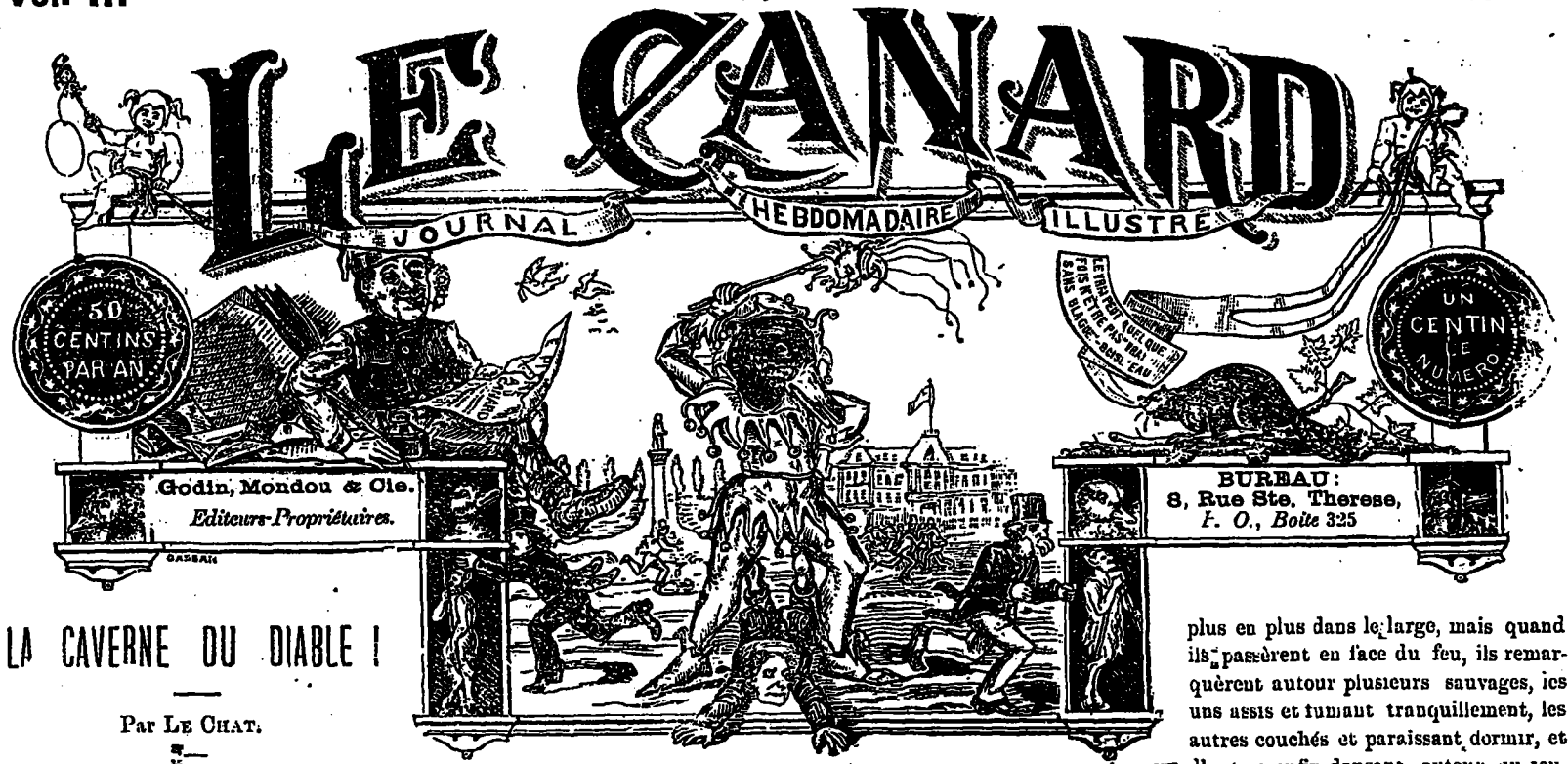
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA CAVERNE DU DIABLE !

Par LE CHAT.

III.—Suite.

Le troisième s'écrase sur lui-même, comme si la balle qui avait abattu ses deux compagnons l'avait atteint ; puis il se traîne jusqu'à un lot de fusils qui leur avaient été confiés, en saisit un et fait feu dans la direction d'où était partie la décharge qui avait tué ses deux compagnons. La balle passe en sifflant entre les deux amis et se fixe dans un pin auprès duquel ils étaient.

L'œil d'Arthur découvre son iroquois caché derrière une grosse souche.

—Je le tiens, dit-il, en lui décochant une balle dans le crâne.

L'iroquois pousse un soupir et meurt.

Arthur et Alfred s'avancent alors au lieu où gisaient leurs sauvages ; ils s'emparent des seize fusils, d'un sac de balles et d'un sac de poudre, qu'ils trouvent heureusement, prennent le rôti des sauvages et jettent le tout dans un bon et solide canot que les sauvages avaient mis à sec sur le rivage.

—Quelle nuit affreuse, dit Arthur, en poussant le canot.

—Oui, affreuse, répète tristement Alfred, nuit de sang et de mort.

—Nuit de sang et de mort que deux amis ont juré de venger.

—Et qu'ils vengeront si les flots ne les engloutissent pas.

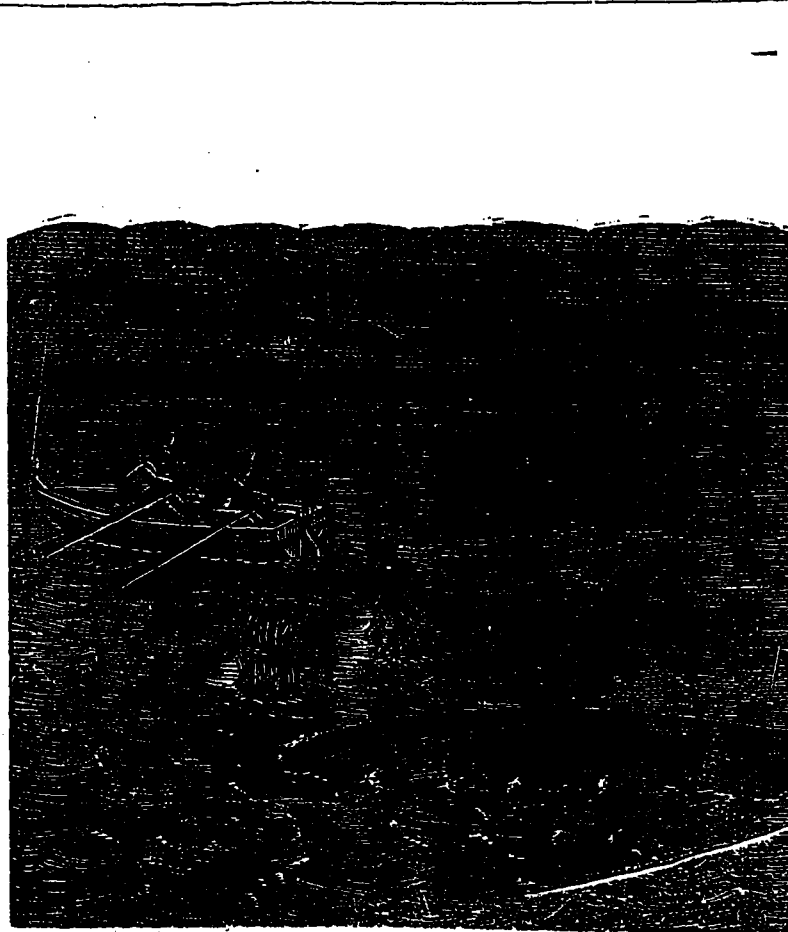
—Ne crains rien. N'avons-nous pas au ciel des anges qui prient pour nous ? Et la Vierge, la consolatrice des affligés, ne veille-t-elle point sur nous ?

—Il est vrai, ami, il est vrai : disons-lui un «Souvenez-vous.»

Et les deux amis, à genoux dans leur canot, récitèrent la prière à Marie.

Puis, plus forts et plus courageux, ils repriront chacun leur place : Alfred conduisant le canot et Arthur faisant la garde.

Le vent continuait à souffler avec violence, mais dans une direction qui favorisait leur course vers l'île.



Arthur avait renversé le canot des deux sauvages.

Il pouvait être alors trois heures du matin.

Le canot glissait rapidement sur les flots, et les deux amis n'entendaient plus que les hurlements des sauvages et les cris de leurs victimes ; de temps à autre ils voyaient s'élever en tourbillonnant une flamme vive et ardente, et ils se disaient : la maison de telle personne est devenue la proie des flammes.

Déjà nos deux amis avaient parcouru une distance assez considérable, grâce

au vent violent qui poussait leur embarcation, quand, tout à coup, à quelques arpents d'eux, sur le rivage, ils virent s'élever un feu, qui bientôt, jeta sur le fleuve une traînée de lumière longue et assez vive pour permettre à l'œil exercé d'un sauvage de reconnaître la présence d'un canot sur les vagues.

Arthur et Alfred, comprenant le nouveau péril auquel ils étaient exposés, s'ils étaient découverts, s'avancèrent de

plus en plus dans le large, mais quand ils passèrent en face du feu, ils remarquèrent autour plusieurs sauvages, les uns assis et fumant tranquillement, les autres couchés et paraissant dormir, et d'autres enfin dansant autour du feu.

—Les chiens de peaux rouges, dit Arthur à Alfred, vont venir par nous découvrir.

—Je le crains, Arthur.

—Ne te semblerait-il pas que deux des fumeurs jettent dans cette direction un regard interrogateur ?... vois-tu, ils se lèvent, ... ils s'approchent du fleuve, ... ils s'agenouillent pour mieux nous observer... ils se relèvent... entends-tu ce cri de hibou ?... ce sont eux qui imitent le sinistre oiseau. Vais-je leur répondre par une balle ?

—Non, tu nous trahirais ! Ne fais aucun bruit.

—Canailles, fils de démon, ils nous ont reconnus... les voilà qui s'élancent dans un canot, à notre poursuite, je suppose.

Arthur ne s'était point trompé ; les sauvages avaient reconnu qu'un canot, conduit par deux blancs, remontait le fleuve. Ils avaient résolu de lui donner la chasse et de faire les deux amis prisonniers.

Ils s'étaient donc jetés dans un léger canot d'écorce, qu'avec leur habileté reconnue, ils faisaient en quelque sorte voler sur la cime des flots. Ils espéraient, à la première lueur du jour, se trouver près d'eux, et s'ils ne pouvaient les prendre vivants, ils se flattaient de pouvoir les tirer au blanc comme des oiseaux posés.

—Quel moyen adopter, dit Alfred, pour nous débarrasser de ces deux hiboux ?

—C'est tout simple, nous allons aller à leur rencontre ; ils nous penseront loin, nous serons sur eux, nous les ferons chavirer.

—C'est bien pensé, dit Alfred, en tournant son canot vers le rivage, dans la direction qu'ils supposaient avoir été prise par les iroquois.

Alfred ne faisait que conduire son canot sans lui imprimer aucun mouvement. Arthur s'était tapi à l'avant et prêtait une oreille attentive au moindre bruit. Près de vingt minutes s'étaient écoulées, quand Arthur croit reconnaître le bruit de vagues se brisant sur les flancs d'un canot; il se penche sur les flots comme pour leur arracher leur secret, et se relève convaincu que l'ennemi n'est pas loin d'eux. Il plonge son regard dans les ténèbres et, à leurs figures tatouées de rouge-feu, il reconnaît les deux sauvages, qui ne sont qu'à une longueur de canot de celui qui les porte. Alfred, qui a tout observé comme Arthur, tourne son canot de manière à permettre à son ami de saisir le canot des iroquois par la proue et le faire chavirer.

Ce ne fut qu'à ce dernier mouvement que les deux sauvages, qui ne s'attendaient pas à rencontrer si tôt ceux qu'ils s'étaient promis d'amener prisonniers, s'aperçurent de leur présence. Celui qui était à la pince du canot saisit son casse-tête pour en assommer Alfred et lui aurait certainement brisé le crâne si, au même instant, Arthur n'eût imprimé au canot iroquois un mouvement tel qu'il chavira sur le champ. Les deux sauvages disparaissent sous les flots, puis ressoudent à un pas de distance du canot des deux amis, hurlant comme deux démons.

Arthur et Alfred l'avaient prévu et, la hache à la main, épiant leur réapparition sur la vague, ils leuss assèrent sur la tête un coup dont ils meurent instantanément.

—Beau régal pour le diable, dit Alfred, en poussant vigoureusement son canot.

—La Providence veillo sur nous, Alfred.

—Évidemment, elle nous protège.

—Puisse-t-elle nous conduire sains et saufs jusqu'à l'île. Quelque chose me dit tout bas que c'est là que nous saurons ce qu'est devenue ma fiancée, ma pauvre Flore !

—Oui.

—Oui. N'as-tu pas entendu parler de cette vieille sorcière huronne qui habite l'île.

—Oui; mais je suppose que tu ne crois pas à ces diableries-là, toi ?

—Ma foi, non... pourtant il y a des faits étranges et que je ne puis expliquer.

—Vraiment ! je serais curieux de l'entendre m'en raconter quelques uns, dit Alfred, dont la curiosité se trouvait piqué.

—Je le veux bien, Arthur. Tout danger est à peu près loin de nous; le jour va poindre bientôt, ça nous distraira et ça nous fera oublier la longueur du chemin. Je t'écoute:

IV.

Après quelques instants de silence, Arthur commença son récit en ces termes :

—A l'embouchure de la rivière St. Paul, ou des Saumons, est une île, jetée au milieu des eaux, isolée déserte, stérile, autrefois, dit-on, hantée par les esprits. Cette île a nom « Île aux Démons. » Nulle herbe, nulle fleur n'y croît; le sol en est aride et rocailleux; ça et là s'élèvent de petites collines formées de pierres et de cailloux, coupées à pic et qui le soir, apparaissent dans le lointain semblables à des fantômes et à des spectres vomis par l'enfer.

Au centre de cette île, se dressent, noirs et desséchés, une centaine de vieux pins et sapins qui ont poussé là je ne sais trop comment, et qui forment, selon la tradition, la forêt du diable.

C'est au sein de cette forêt, pendant les longues et sombres soirées d'automne, quand le vent gémit et que la vague se brise en pleurant sur les bords de cette île maudite, que Satou, au dire des anciens,

assemble son infernal conseil, et conspire contre Dieu et contre les hommes.

Les habitants des rives de la rivière aux Saumons voient alors surgir au sein de mille feux semblables à des lumières, et dont la lueur danses sur les vieux pins, s'enroule autour d'eux et les enlace comme un serpent.

Puis, tout à coup, un homme hideux à voir, environné de flammes, apparaît, pousse un cri aigu et déchirant et à sa voix, des centaines de spectres, auxquels s'attache un feu étincelant, surgissent. Le silence se fait, Satan parle, ordonne, châtie, louange, et la bande infernale pousse de féroces hurlements, et fait entendre d'horribles malédictions.

Puis à un moment donné, les feux s'éteignent, les vieux pins s'agitent, font entendre de lugubres craquements, et des voix, semblables à des glapissements, à des cris de hibou ou d'affreux ricanements sont longtemps répétés par les échos.

D'autres fois, la forêt s'illumine soudain, et des bandes de loups à l'œil ardent comme un charbon, s'entre-dévorent les uns les autres.

D'autres fois encore, des voix tristes et plaintives chantent sur l'île; la douleur et le remords est dans leurs chants; elles pleurent les égarements de leur vie passée: elles pleurent ce beau ciel qu'elles ne verront jamais; puis leurs chants se terminent par des malédictions qui font frémir. Elles maudissent leurs pères, leurs mères, leurs amis; elles maudissent Dieu qui leur a donné la vie, elles vont même jusqu'à maudire la Vierge Sainte.

—Je ne te fais là, Alfred, qu'une légère peinture de l'île aux Démons, où nul n'aborda jamais, que les malheureuses victimes dont je vais te raconter l'histoire.

(A continuer.)

Le Canard.

MONTRÉAL, 26 JUIN 1880.

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par an, ou 25 centins pour six mois, strictement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit centins par douzaine, payable tous les mois.

GODIN, MONDOU & CIE.

CHRONIQUE QUÉBÉCOISE.

Mon cher Canard.

Causer politique, le diable et son train,—j'entends ce qui se passe à la chambre,—après notre fête nationale,—ne me va pas plus qu'un poil sur la soupe. —J'ai les idées encore toutes aux noces de la patrie. —Comment veux-tu que je me fourre le nez dans ce que le monde sérieux appelle la politique. Mais tu le veux;—essayons.

Ton ami Marion auquel tu as donné un bon point,—n'en est pas moins un timbreur, et un fieffé. Il vote comme une banque, et n'a pas peur de timbrer ses chers électeurs. Il pourrait bien pourtant se dispenser du luxe de leur rendre ce service. Ne le sont-ils pas assez ?

Nos faiseurs en loi,—faute de mieux l'on suppose,—s'en prennent encore à ce pauvre Code Municipal. C'est d'ordre, après tout. Il faut que chaque année, quelqu'un y mette la main, y retranche un article ou en ajoute un autre.

Mon Dieu ! que M. Ouimet, le père de cette digne

œuvre doit en prendre des *sueries* de voir ainsi tailler et retailler son petit.

Vraiment, ils sont sans pitié les amis du surintendant de l'éducation.—Lui donner des leçons comme ça, c'est ennuyeux pour un garçon de son âge.

Mais une bonne d'entre les superbes, c'est celle-ci:—le général Chapleau laisserait sa compagnie pour voler au secours de Johnny que le sergent Masson vu qu'il est indisposé,—on comprend qu'on peut l'être à moins. Et puis, papa-Michel, comme l'appelle ce méchant de Barthe,—sans bénéfice d'inventaire, accepterait la succession Chapleau.

Allons, seigneur ! —Des jeux pour faire jaser les habitants qui ne se feront pas tirer l'oreille pour dire gouvernement *Maquereu* !

Naturellement, papa-Michel fait bien des jaloux. Paquet, Flynn, Loranger, et tout le menu fretin de la boutique aspirent à la charge.

Pas assez de place pour satisfaire tout le monde à Québec;—il faudra agrandir la *Chambre*.

L'exposé financier a été un succès un peu *croche*, selon l'expression requise. L'on nous a *exposé* que la province était *exposée* à payer ses dettes,—une petite bagatelle d'environ 16 millions !—Bah !—qu'est-ce que c'est cela pour nous autres ?—Quand il n'y aura plus le sou au gousset, nous irons en chercher en France.—Si notre ancienne mère-patrie est donné le plaisir d'avoir des filles,—qu'elle les fasse vivre. Toi qui es un légiste envoyé,—puisque tu publies des ouvrages de droits,—même sur la *Gazette de Sorrel*,—tu sais l'adage : " Qui fait l'enfant doit le nourrir. "

La France donc paiera pour nous.

Ce n'est pas bête et surtout très-commode ce système-là.

Cependant, il y a des esprits assez bornés,—disons le mot, assez obtus pour se planter dans le chignon que lorsqu'on emprunte, c'est pour payer,—et c'est parceque l'on doit et que l'on n'a pas le son en poche pour acquitter sa dette.

Imbéciles bavards que ces gens-là. Ils ne comprennent pas que si quelqu'un emprunte, c'est qu'il a du crédit,—autre ses dettes.

Il y a des membres qui ne sont jamais contents. Ainsi un monsieur Gagnon voudrait que la qualification foncière pour les membres fût abolie.

Est-il drôle un peu celui-là ? avec son système, le premier gneu du monde entrerait en chambre et serait député comme les richards.—Qu'il ait du talent ou que ce soit une bête à tricorne, peu importe. La question est qu'il n'a pas le sou, et que tout de même il peut tout embêter n'importe quel gros richard.

Et quel intérêt,—si ce n'est un intérêt pécuniaire,—peut avoir un pauvre diable de représenter un comté s'il n'y a ni sou ni maille.

Le gouvernement s'objecte et il fait bien. Il est vrai qu'à Ottawa, c'est le contraire, mais après tout, l'on n'est pas tenu de singer ces gens-là.

Or, il paraît que c'est un féroce que ce M. Gagnon; il frappe d'estoc et de taille à droite et à gauche,—et souvent gauchement. Une de ses dernières sorties contre le secrétaire-provincial lui aurait attiré de la part de ce dernier une volée à toute étreinte,—tant il est vrai de dire " tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. "

La question des chemins de fer est toujours à l'ordre du jour.

L'on parle de tunnel. Fatigué de passer sur l'eau, l'on cherche à passer dessous aujourd'hui. Ce pauvre St. Laurent n'aura plus de père désormais.



LA PATRIE.—Oh les enfants, venez sur mon cœur, c'est votre fête aujourd'hui.

Les vapeurs le sillonnent en tous sens, les chars lui passent sur le dos en cent endroits divers ; l'hiver même on le couvre de lisses au risque de faire des brèches à son capot de glace,—mais tout cela n'est encore que de la blague, s'il faut en croire la rumeur qui court les rucs et fait l'étonnement des gens à esprit audacieux. Il s'agissait, d'après une idée lumineuse du général Sénécald de faire prendre le fleuve, en octobre prochain, par la police riveraine. Deux cents hommes de police extra, ont été engagés pour la circonstance ; c'est la ville qui paie les frais.

Sénécald est toujours d'opinion qu'en mettant cette police aux trousses de l'eau, celle-ci, comme autrefois la mer rouge,—suspendra son cours tant que les trains n'auront pas défilé.

On dit qu'en apprenant ce projet gigantesque, Gigot s'est écrié : " Crapaud de Sénécald, tu me bats. —Enfoncé mon canal !

L'AMOUR ÉCOLIER.

Un pigeon voyageur laisse échapper cette missive d'un écolier à sa belle.

Quand donc Mia Cara aurais-je le bonheur de revoir vos doux yeux noirs, ces superbes black eyes dont les flammes ont allumé dans mon cœur un incendie qui menace la sécurité de mon quod justum. Je crains de perdre cet objet précieux pendant les nombreuses insomnies au milieu desquelles votre radieuse image m'apparaît sans cesse ; car mon cor meum vigilat veille continuellement, vous n'ignorez pas, chère Louise, que dans la langue de Virgile, c'est le cor qui tient lieu de cœur.

Je suis très heureux de pouvoir vous exprimer mon amour en différents idiomes ; les langues diverses de Racine, de Virgile, de Shakespeare et du Dante y suffisent à Zesno.

Sont-ils pour vous prouver cet amour, cueillir les lauriers du poète sur le Parnasse, je monterai Pégase, cet animal dangereux qui n'a pour moi que des ruades et des écarts et j'escaladerai plein d'ardeur ces sommets chéris des dieux et des immortels ! Je tenterais cette escalade à pied, avec autant de zèle si vous l'exigiez de moi mais vous savez sans doute que nul ne peut gravir ce mont autrement qu'à cheval et toujours sur la même bête que la mythologie

nomme Pégase ! Je ne puis assez remercier mes parents de m'avoir fait donner une éducation classique en rapport avec la glorieuse destinée que l'amour me réserve. Il me semble que je mourrais de honte s'il fallait traduire mes sentiments en termes vulgaires ! Je n'oublierai jamais que c'est en faisant mes humanités que j'ai appris à chérir en vous l'humanité entière !

Ne trouvez-vous pas comme moi, chère âme, que le—vous respectueux employé, jusqu'à présent, dans nos correspondances, refroidit les élans de notre tendresse ?

Permettez-moi dorénavant de lui substituer un pronom plus familial. Je ne terminerai pas sans dire adorable Louise que mon affection pour toi s'accroît de jour en jour, en t'écrivant elle s'augmente d'un tu, j'espère bientôt, à l'aide de l'amour dont les ailes nous font ressembler à l'oiseau, l'augmenter d'un tur-lu-tu.

L'ORANGER.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

CHANSONS PATRIOTIQUES.

AIR :—O Carillon, je te revois encore.

1er COUPLET.

O Canadien, noble fils de la France,
Te souviens-tu de ces jours glorieux,
Où sur ton pays, encore dans l'enfance
Se distingua par des actes de preux ?
Te souviens-tu de ces temps héroïques,
Où ton sol, Cartier plantait la croix ?
Rappelle-toi des jours, ces faits antiques
Et s'il se peut, soit grand comme autrefois.

2me COUPLET.

Dans ce beau jour où tu chômes ta fête,
Pour ton pays, montre toi généreux,
Fils dévoué, quand viendra la tempête,
Marche en avant ;—on te regarde aux cieus.
Montcalm, Lévis, ces guerriers magnanimes,
Disent " marchez, aux braves les combats ;
" Quo vos ayeux et leur vertus sublimes,
" Guident toujours vos armes et vos bras ! "

3me COUPLET.

O mon pays, puissent longtemps encore,
La paix régner et tes fils te chérir ;
Puisent longtemps le drapeau tricolore,
Au vent léger, sur tes cités, frémir !
De nos ayeux, la religion sainte,
Répandre à flots ses bienfaits tout divins !
Puissons-nous, sans honte ni sans feinte,
Dire bien haut : Nous sommes CANADIENS !

AIR : Canada ! à notre Patrie.

1er COUPLET:

Vrais enfants de notre patrie
Vite volez sous le drapeau,
Fêtons notre mère chérie,
Chantons le refrain le plus beau.
Chantons une hymne à notre mère ;
Le chant est la langue du cœur ;
Qu'à nos accents, notre bannière
Frémisse encore de bonheur.

2me COUPLET.

Sol canadien, peuplé de braves,
Illustré par tant de valeur,
Tu nous verras mourir esclaves,
Mais jamais manquer à l'honneur.
A nos devoirs, toujours fidèles,
Nous marcherons jusqu'au tombeau ;
Et nos ancêtres, nos modèles,
Reconnaîtront leur vieux drapeau.

3me COUPLET.

Nous t'aimerons tant que la vie
De notre âme ne fuira pas,
Pour te sauver, noble patrie,
Nous combattrons jusqu'au trépas !
Quand l'ennemi sur la frontière
S'avancera pour te voiler,
Nous volerons sous ta bannière,
Mitrailler le fier étranger !

4me COUPLET.

Grand Saint, dont nous chémons la fête,
Soyez toujours notre avocat :
Éloignez de nous la tempête,
Rendez-nous forts dans le combat !
Et si jamais notre bannière,
N'abritait plus de nobles cours,
Avancez, mon heure dernière,
Je ne veux pas voir ces horreurs !

L'Union fait la force. — La maison Elz. DerGmo vient de s'amalgamer à la maison LeFrançois & Cie. Cet établissement sera le plus considérable de Montréal, où l'on se procurera des chapeaux, feutres, etc., de première qualité et de tous les goûts à des prix qui déferont toute compétition. Voici l'adresse : 614, rue Ste. Catherine, à l'enseigne du Buffalo.

M. C. Grégoire, si avantageusement connu du public, promet de donner satisfaction aux plus exigeants.

Repas à toute heure, vins et liqueurs de choix ; cigares importés, etc. Rien ne sera négligé pour donner à la Maison St. Denis son ancienne renommée.

M. C. Grégoire a été forcé de reprendre la direction de son restaurant, coin des rues St. Denis et du Champ-de-Mars, vu que la clientèle de la Maison St. Denis ne paraissait pas satisfaite de la manière dont le restaurant était administré.

Voulez-vous acheter des marchandises de qualité supérieure et épargner votre argent ? Allez chez MM. J. Perreault & Cie. ; on ne demande qu'un seul prix à ce magasin, ce qui est une garantie que les acheteurs ont toujours satisfait. Voir l'annonce.

Si vous désirez voir un poisson armé comme vous n'en avez jamais vu, entre chez Ed. Fortin, coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel. Ce poisson extraordinaire, est dans la fontaine que M. Fortin a fait ériger dans son jardin, situé en arrière de son restaurant. Comme c'est le seul établissement de ce genre à Montréal, les étrangers, amateurs de curiosités rares, devront faire une visite à M. Fortin.

La merveilleuse Lumière Electrique. — Les pavillons immenses du Cirque de Forepaugh sont éclairés par la lumière électrique. Un pouvoir moteur, d'une force de cinquante chevaux fait mouvoir l'appareil, que l'on peut examiner, ainsi que la lumière, le jour comme le soir. L'armature, les batteries, les lampes et la machine peuvent être transportés facilement d'un endroit à un autre et ont coûté la somme de \$20,000. Le Cirque de Forepaugh sera ici les 28, 29 et 30.

Décision importante, avis aux intéressés. — Nous donnons avis au public en général, qu'un comité a été formé, dans le but d'être utile aux personnes désirant acheter à Montréal et comme le chaleur est très incommode, le comité réuni a décidé de commencer par la chapellerie, et après mûre délibération, les membres ont déclaré à l'unanimité que la maison Dubuc et Desautels & Cie., est la place par excellence, car là, vous y trouverez, toutes sortes de chapeaux, tel que chapeaux de soie, duvet, feutre, leghin, paille, etc., à 35 par cent meilleur marché que partout ailleurs, c'est au No. 217 rue Notre-Dame, là où le gros chien blanc est à la porte.

Le Canard a été se coiffer chez Ohs. Desjardins & Cie. Il a trouvé dans cet établissement un si grande variété de chapeaux, qu'il est resté dix minutes sur une seule patte dans l'indécision du choix qu'il devait faire. Ses nombreux amis l'ont félicité sur sa coiffure, on l'assurant qu'il n'aurait jamais pu se coiffer aussi bien et à aussi bon marché ailleurs.

HOTEL RICHELIEU

Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent, en face du Palais de Justice.

CET HOTEL, qui a été longtemps et favorablement connu du public voyageur comme étant l'établissement de ce genre le plus spacieux, le plus confortable et le mieux situé de la Cité de Montréal, a été complètement restauré ; son aménagement a été renouvelé et les avantages qu'il offre au public sont insurpassables. Le corps de logis s'étend de la rue Saint-Vincent au Carré Jacques-Cartier ; L'Hôtel est situé à proximité de la rivière et des gares de chemins de fer, au centre du quartier d'affaires et à peu de distance des places d'intérêt.

Le propriétaire du Richelieu attire l'attention de ses clients et du public sur les améliorations de son établissement. Tout en les remerciant pour le patronage qu'il a reçu d'eux dans le passé, il espère jouir encore de la faveur publique dans l'avenir.

Des Omnibus vont à la rencontre de tous les trains et de tous les vapeurs, leurs Conducteurs ayant l'ordre de se rendre aux désirs de tous les visiteurs.

N.B.—Sur le toit de l'HOTEL, il y a une magnifique plate-forme ouverte, d'où les touristes pourront embrasser d'un coup d'œil le plus beau panorama qu'il y ait dans le District de Montréal.

I. B. DUROCHER, Propriétaire.

L'HOTEL RICHELIEU peut loger confortablement 300 visiteurs.

Prix de la Pension : \$1.50 à \$2.50 par jour, suivant la location des chambres.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE !

La St. Jean-Baptiste sera fêtée, ici, à Montréal, paraît-il, le premier Juillet prochain. A cette occasion, nous nous sommes assurés les services d'un plus grand nombre d'employés et nous avons fait tous nos efforts pour assortir nos marchandises dans tous les départements, parce que nous prévoyons que nous serons plus occupés que jamais. Que toutes nos bonnes pratiques s'empressent de nous faire une visite.

Nous invitons les nombreux étrangers qui visitent Montréal durant cette saison, à se rendre à notre établissement,

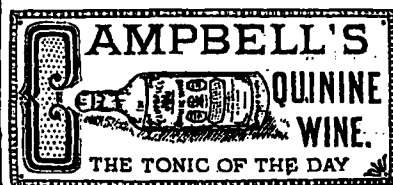
591, RUE Ste. CATHERINE

Les prix de nos Plumes, Fleurs, Chapeaux, Etoffes à Robes, etc., sont tous réduits.

100 pièces de Tweeds Ecossais de 75c à \$1.25 la verge.

N'oubliez pas l'adresse :

Letendre, Arsenault & Cie,
561, rue Ste. Catherine.



Les germes des maladies fatales sont-ils déposés par les chaleurs, dans les conduits de la vie ? L'antidote pour ces poisons subtils est à la portée de tout le monde. C'est le fameux VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

GRANDES REDUCTIONS

Etoffes à Robes réduites de 15c à 10c la verge.

Alpaca noir de 19c réduit à 15c, ligne extra.

Bunting valant 45c et 35c, réduit à 35c et 25c, dans les nuances les plus nouvelles.

Cachemire noir de 55c pour 40c, tout laine, de même dans les prix supérieurs. Nous ne sommes pas surpassés pour les noirs en général.

Tweeds — Voyez notre assortiment de Tweeds avant d'aller ailleurs.

Coatings — Bon et double largeur pour 75c, 90c, \$1.10.

Tweed St. Bruno — Gris, 50c, 55c ; bleu, 60c, 65c.

Chapeaux — Un assortiment magnifique de Chapeaux de toutes sortes à des prix excessivement bas. Une **modiste** de première classe préside à ce département. Chez **MATHIEU & GAGNON**

MATHIEU & GAGNON
105, rue Notre-Dame



ARTHUR LEONARD
Chapelier et Manchonnier

238, rue St. Laurent, 238
En face de Fogarty & Frère.

M. Léonard a toujours un assortiment complet de chapeaux de toute sorte, en soie, en feutre, en paille, etc. Chapeaux en soie et Full-Over faits sur commande.

ALEXANDRE PAQUETTE
618, rue St. Joseph

Peintre de Maisons et d'enseignes, Décorateur, Tapissier, Blanchisseur, Imitateur, et toutes espèces d'ouvrages en peinture.

PRIX MODÉRÉS
N'oubliez pas l'adresse :
No. 618, rue St. Joseph.

MUSIQUE NOUVELLE.

Lettre d'une Cousine à son Cousin, musique de Charles Lecocq.....30c.
La première Neige.—Romanco... 25c.
Nuit d'Été.—Romanco, par Calixa Lavallée..... 50c.
Publié par **ERN. LAVIGNE,**
Editeur de Musique,
237, rue Notre-Dame.

COMBINAISON COLOSSALE



De la Ménagerie, du Musée, du Cirque et des Animaux apprivoisés de

ADAM FOREPAUCH
donnera des exhibitions à Montréal, sur la rue Ste. Catherine, près de la rue du Fort, durant trois jours,

Lundi, Mardi et Mercredi 28, 29 et 30 JUIN
Dans l'Après-Midi et la Soirée.

L'endroit ci-dessus est le seul à Montréal où l'on puisse ériger les tentes énormes de ce qui que auquel on vient d'ajouter Éléphants, Girafes, Hippopotames, Lions de Mer dressés, en tout 1,500 Bêtes et Oiseaux.

Un être humain lancé comme un boulet de la gouole d'un gros canon.

ZULLA la rivale de Blondin qui traverse au vélocipède un fil de fer élevé et qui fait le même trajet les yeux bandés et les pieds dans des sacs.

Il s'accomplit 200 exploits pendant la semaine.

ASCENSIONS EN BALLONS chaque jour.

Représentations à la Lumière Electrique. Assistance à la Procession singulière qui se fera dans les rues, et voyez les placards pour les détails. Sièges en amphithéâtre dans le cirque.

ADMISSION : 50 cents ; Enfants au-dessous de 5 ans, moitié prix.
Représentation chaque après-midi et tous les soirs aux heures ordinaires.

AU QUATRE SAISONS !
97, rue Notre-Dame

La Maison J. PERREAULT & Cie

Si avantageusement connue pour la qualité supérieure de ses marchandises, et la modicité de ses prix, vient de recevoir un assortiment considérable de

Nouvelles Marchandises d'été
pour tous les goûts et de tous les prix.
Un seul prix est demandé.

La pratique est certaine d'avoir pour la valeur de son argent.
L'économie bien entendue est d'acheter de bonnes et durables marchandises.
Une visite est sollicitée.

AU QUATRE SAISONS
97, Rue Notre-Dame, 97
J. PERREAULT & Cie.

HOTEL DU CHIEN D'OR
920, rue Ste. Catherine

Vins, liqueurs, cigares de première classe. Salon et piano.

JOS. MORACHE, propriétaire.